

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 16 septembre  
Le bureau dûment convoqué le 3 septembre 2009  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présence de Monsieur NIVON

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 9

**PRESENTS :**

Monsieur NIVON Michel  
Monsieur LEVY Henri  
Monsieur LAVERGNE Louis  
Monsieur PINOT Jacques  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur MARIN Jean  
Monsieur CICALA David  
Monsieur QUEMIN André

**EXCUSE :**

Monsieur GELIN Maurice

Il est exposé :

Il est exposé :

Nous avons décidé lors de précédentes réunions, de lancer un marché pour l'équipement d'un système de géolocalisation pour les véhicules de collecte. Cet outil devrait permettre :

- de mieux organiser les tournées et le temps de travail du personnel
- de mieux renseigner les usagers
- d'avoir une sécurité supplémentaire en cas de vol

Après procédure de consultation adaptée et étude du dossier d'analyse des offres, il est décidé :

- de retenir la proposition de la société SABATIER qui présente le meilleur dossier au vu des critères établis pour cette consultation
- de fixer le prix de cette prestation à la somme maximale de 74 890,00 pour une durée du marché de 4 ans.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 20 septembre 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**